

# COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de THANN

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 novembre 2021 – 19h30 heures

Présents : M. KARCHER Jacques, Mesdames VERGER Christelle, HAURY Evelyne, DAU-VERGNE Nathalie, SIMON Manuela, THUILLIER Christelle et MM LERCH Michaël, OTT Martial, STUDER Jean-Luc

Absents excusés : Monsieur SCHNEIDER Arthur

Absent non excusé : néant

Ont donné procuration : /

### Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 02 novembre 2021
- 3) Paiement dépenses d'investissement 2022 (1/4 des dépenses de 2021)
- 4) Recrutement agent contractuel
- 5) Subventions aux associations 2022
- 6) Travaux prévisionnels et bilan travaux 2021
- 7) Dates prévisionnelles séances 2022
- 8) Divers

#### **1) Désignation du secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Manuela SIMON comme secrétaire de séance.

#### **2) Approbation du compte-rendu de la séance du 02 novembre 2021**

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 02 novembre 2021, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

### **3) Paiement des dépenses d'investissement 2022**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en attendant le vote du budget primitif 2022, il faut que le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à payer les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

C'est ainsi que le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit 11 841.70 euros.

### **4) Recrutement d'un agent contractuel : agent technique territorial**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ à la retraite de Monsieur FOERSTER Bernard au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Il est donc nécessaire de prendre les dispositions nécessaires en plus du poste d'adjoint technique territorial déjà existant.

- L'ouverture d'un poste d'agent technique territorial

Ceci en conformité avec la législation qui oblige la municipalité de faire une demande auprès de la fonction publique du remplacement d'un agent public.

Si cette demande est infructueuse, la municipalité peut entamer ces recherches en vue de l'établissement d'un contrat en CDD (transformable en CDI) ou d'un contrat de vacation.

Monsieur LERCH Michael informe l'assemblée que Monsieur WYSS Pierre, chef d'une entreprise paysagiste, était prêt à effectuer une semaine de prestations de service au profit de la commune pour assurer les divers travaux que réalisait Monsieur FOERSTER Bernard.

Ces travaux seraient facturés par son entreprise à la Commune.

Une convention ou un contrat de prestations pourra être mis en place dans le cadre d'un travail avec les matériels fournis par la commune et un travail avec le matériel de son entreprise.

Les modalités du contrat seront explorées dès que les contrôles de la législation et de la légalité auront aboutis.

### **5) Subventions aux associations 2022**

Monsieur le Maire présente les subventions aux associations pour 2022.

Les critères ayant été mis en place en 2020, un courrier avait été adressé à toutes les associations, afin qu'elles puissent effectuer leur demande.

Après vérifications de l'éligibilité, la subvention a été versée :

- à l'Amicale des Donneurs de Sang, aux Pêcheurs, à Chauv'âne, ainsi qu'à l'association de Gymnastique Espérance.

Les anciens combattants ne voulant pas la subvention, la chorale n'a pas répondu et le Moulin ne répondait pas aux critères d'éligibilité.

M. LERCH a demandé que la subvention pour le Moulin soit accordée du fait de sa représentativité et son importance dans le village.

Un vote pour le retrait des critères d'éligibilité et le versement d'une subvention a été effectué : 3 POUR, 4 CONTRE et 1 ABSTENTION.

Pour 2022, il a été décidé :

- que les critères d'éligibilité pour l'obtention de subvention sont donc confirmés et maintenus.

## 6) Travaux prévisionnels et bilan des travaux 2021

La liste des différents travaux prévisionnels se présente comme suit :

### Budget Principal

#### *Fonctionnement*

Point à temps	2 700.00
Poteau d'incendie à changer	3 200.00
Poteau d'incendie à réparer	800.00
Mise en peinture de la salle de conseil	1 000.00
Cabane Hegelen à démolir	1 500.00
Illumination boîte à livres	1 000.00
Sablage, goudronnage châssis tracteur	2 000.00

#### *Investissement*

Réfection de l'arrêt de bus « STUDER »	5 000.00
--	----------

### Budget forêt

#### *Fonctionnement*

Nids de poule chemin Gazon Vert (mise en dévers, compactage, traverse)	2 000.00
Élagage (voir EDF)	10 000.00
Curage des fossés	500.00

#### *Investissement*

Nettoyage pour plantations Eichkopf	7 000.00
Nettoyage pour plantations parc Château	2 500.00

Tout cela bien entendu, après avoir réalisé et terminé les travaux entrepris en 2021 et à réception et acceptation des devis avant travaux.

## 7) Dates prévisionnelles des séances 2022

Dates prévisionnelles des Conseils municipaux 2022	
lundi 10 janvier	lundi 27 juin
lundi 07 février	lundi 05 septembre
lundi 07 mars	lundi 03 octobre
lundi 04 avril	lundi 31 octobre
lundi 02 mai	lundi 28 novembre
lundi 30 mai	

## 8) Divers

### Fête des Aînés 2021

Au vu de la situation sanitaire, il a été décidé de ne pas organiser de repas des Aînés. Des paniers garnis seront réalisés par le traiteur KUTTLER de Ranspach, comme l'an passé et distribués par les élus le lundi 20 décembre à partir de 10 heures.

### Illumination de Noël 2021

Monsieur le Maire informe que les décorations de Noël sont toutes mises en place. Le Conseil Municipal décide de l'éclairage des illuminations pour le 1<sup>er</sup> décembre.

### Contrôle des ponts : Sté SITES – Grands projets

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'inventaire des différents ponts à contrôler sur le ban communal a été réalisé. Le Programme de recensement des ouvrages d'art sur les communes volontaires - Département 68 va débuter dès lundi 6 décembre. La passerelle au Moulin est également intégrée dans l'inventaire (9 ponts à contrôler).

### Commune Nature

Madame HAURY Evelyne présente au Conseil Municipal, le panneau Commune Nature avec 3 libellules, qui a été remis officiellement à la Commune de Storckensohn pour la non-utilisation de pesticides depuis de nombreuses années.

La séance a été levée à 22h00.